

Département du NORD

Arrondissement de LILLE

C.C.A.S. de PERENCHIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
SEANCE du 24 MAI 2018

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT le VINGT QUATRE du mois de MAI à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danièle LEKIEN, Maire, Présidente, suite à la convocation du 11 mai 2018.

**Présents :** MM. LEKIEN D. – DESTAEBEL P. - TRINEZ P. - ULRICH I.- RODRIGUES M. - BALLOY D - BOSSAERT R. – DELGUTTE A. - VERDONCK G. – BECQUET M. - DELOBEL M.M.

**Absents excusés :** DEVOS V (pouvoir TRINEZ P.) - SAVAETE G (pouvoir ULRICH I.) -SCOHY V. (pouvoir BOSSAERT R.) - MONTIGNIES C. (pouvoir DELOBEL M.M.)

Nombre de Membres en exercice : 15 / Présents : 11 / Votants : 15

-----  
**Objet :** - Affectation des résultats 2017.

Vu l'instruction M14, Madame la Présidente rappelle aux Membres du Conseil d'Administration les résultats apparaissant au Compte Administratif du C.C.A.S ainsi que les antérieurs et propose au Conseil d'Administration de se prononcer sur les chiffres suivants :

**1) Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2017**

Recettes	+ 141 133,10 euros
Dépenses	- 45 121,95 euros
Résultat de l'exercice	+ 96 011,15 euros
Résultat antérieur reporté	- 10 088,10 euros
Résultat à la clôture	+ 106 099,25 euros

**2) Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice 2017**

Produits	+ 228 221,30 euros
Charges	- 148 854,37 euros
Résultat de l'exercice	+ 79 366,93 euros
Excédent antérieur reporté	+ 58 269,13 euros
Résultat à la clôture	+ 137 636,06 euros

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

**3) Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017**

A) Besoin de financement des investissements (compte 1068)	+ 100 000,00 euros
B) Couverture des reports	
Reste à réaliser	- 74 880,05 euros
Reste à percevoir	0,00 euros
Soit	- 74 880,05 euros
Total des besoins de financement au 1068	- 74 880,05 euros
C) Excédent de fonctionnement reporté au 002	
	+ 37 636,06 euros

Le Conseil d'Administration en ayant délibéré, ADOPTE, à l'unanimité sans abstention, les présents résultats.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré à Pérenchies.  
Le 24 mai 2018

*Certifié exécutoire par le Maire  
compte tenu de la réception  
en Préfecture le 04 juin 2018  
et de la publication le 04 juin 2018  
Madame le Maire, Présidente du CCAS,*

Madame le Maire, Présidente du CCAS,



  
Danièle LEKIEN.



  
Danièle LEKIEN